

## Licence Comptabilité - controle

Rapport Hcéres

### ▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Comptabilité - controle. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02037548

## HAL Id: hceres-02037548 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037548v1

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

# Rapport d'évaluation

## Licence Comptabilité - contrôle

• Université Toulouse 1 Capitole - UT1



### Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

### Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

### Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Gestion

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Comptabilité-contrôle* est dispensée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université Toulouse 1 Capitole - UT1. Son objectif pédagogique est double. D'une part, au cours des deux premières années, proposer aux étudiants un parcours généraliste en sciences de gestion. Et, d'autre part, lors de la troisième année de licence, spécialiser les étudiants dans les domaines de la finance, de la comptabilité et du contrôle de gestion. Cette formation propose aux étudiants une initiation à la recherche. La licence est réalisée en formation initiale.

# Avis du comité d'experts

La licence *Comptabilité-contrôle* constitue la première étape d'un cursus qui mène les étudiants vers des emplois à responsabilité dans les domaines de la comptabilité et du contrôle de gestion. Les compétences et connaissances attendues sont clairement identifiées et permettent de répondre à cet objectif. La licence est composée de six semestres. Les quatre premiers sont consacrés à l'acquisition de compétences générales et transversales (droit, économie, management, langues) avec trois blocs d'enseignement d'environ 360 heures chacun. Les deux derniers s'orientent vers une spécialisation des étudiants dans les disciplines comptables. A l'issue de la formation, les étudiants poursuivent leur cursus universitaire au sein d'un master.

La licence *Comptabilité-contrôle* est rattachée au département Comptabilité-contrôle de l'Institut d'administration des entreprises. Cette formation s'appuie sur de nombreux partenariats. Au niveau régional, une collaboration active a été développée avec l'Ordre des Experts Comptables de la région Midi-Pyrénées. Concrètement, cette coopération se matérialise par l'implication d'experts comptables dans des enseignements de la formation et dans des activités de recherche ou encore par le recrutement de stagiaires. Au niveau international, la formation a engagé un partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce partenariat laisse la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de suivre une année d'enseignement au sein de cette université.

L'équipe pédagogique de la licence est composée pour l'essentiel d'enseignants du secondaire (ces derniers réalisent 50 % des enseignements de la licence). Les praticiens et les chercheurs assurent respectivement 15 % et 35 % des enseignements. Le pilotage de la licence est organisé sur trois niveaux : la formation, le département et la composante (Institut d'administration des entreprises). Au niveau de la formation, chaque année composant la licence est placée sous la responsabilité d'un membre de l'équipe pédagogique qui dispose d'un secrétariat dédié au suivi et à l'encadrement de la formation. Le responsable de l'année de licence organise deux fois par an un conseil de perfectionnement. Un dispositif de soutien aux étudiants en difficulté a été mis en place. Au niveau du département, la responsabilité est confiée à un enseignant-chercheur qui réunit les équipes pédagogiques quatre fois par an. Enfin, la composante est pilotée via un comité de direction, une commission de licence et une commission de master.

Les effectifs sont environ de 75 étudiants (pour chaque année de la licence). Les effectifs de la troisième année sont en baisse. Ils passent de 115 étudiants en 2011/2012 à 67 étudiants en 2012/2013. Le taux de réussite est très bon : il atteint 92,5 % en troisième année de licence pour l'année 2012/2013. La totalité des étudiants qui obtiennent la licence intègre un master. Le dossier fournit toutefois cette information de manière globale sans préciser l'évolution de ce chiffre sur les cinq dernières années. De la même façon, le dossier ne fournit pas d'informations sur les masters intégrés par les étudiants ayant obtenu la licence. De même, les données communiquées dans le dossier ne permettent pas d'apprécier la sélectivité de la formation : le nombre de candidats, l'origine géographique et disciplinaire ne sont pas renseignés.

# Éléments spécifiques de la mention

	<del>,</del>
Place de la recherche	Les enseignants-chercheurs appartenant au Centre de Recherche en Management (CRM), laboratoire de recherche de l'Institut d'administration des entreprises, participent à la formation. Si leur implication est faible pour les deux premières années, elle devient conséquente en troisième année (plus de la moitié des cours est assurée par ces enseignants). Une initiation à la recherche est programmée en troisième année via des projets tuteurés (dont le contenu n'est pas précisé). Enfin, deux conférences sont organisées en fin de troisième année avec l'Ordre des Experts Comptables. La première adopte une orientation universitaire et la seconde privilégie une visée professionnelle. Ces deux conférences tentent de sensibiliser les étudiants à l'intérêt de la recherche et de ses applications professionnelles pour leur discipline.
Place de la professionnalisation	La licence est soutenue par le programme officiel du Diplôme Comptable et de Gestion (DCG) qui définit les compétences professionnelles à acquérir. Le dossier ne précise pas si les enseignements permettent d'acquérir des dispenses pour le Diplôme Comptable et de Gestion. La professionnalisation est renforcée par l'implication de praticiens dans l'enseignement mais aussi dans les instances de pilotage de la formation. Toutefois, la majorité des étudiants de licence décidant de poursuivre leur cursus, cette professionnalisation ne se traduit pas par une insertion sur le marché de l'emploi.
Place des projets et stages	La formation intègre un stage de huit semaines lors du quatrième semestre. Ce stage donne lieu à une évaluation écrite (rapport) et orale (soutenance). En première et en troisième année, les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage, mais ce dernier est facultatif. En troisième année, les étudiants participent à un projet tuteuré qui s'apparente davantage à une recherche documentaire qu'à une véritable expérience professionnelle. Les étudiants sont aidés dans leur recherche de stage par la présence au sein de l'Institut d'Administration des Entreprises d'un service dédié à cette mission, par des ateliers de coaching et par l'organisation d'une journée forum « stage-formation-emploi ».
Place de l'international	Le département a mis en place une collaboration avec l'université Québécoise de Trois-Rivières en 2010. En dernière année, les étudiants peuvent suivre une année d'enseignements dans cette université. Le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants qui choisissent cette option. Ce dispositif est complété par la possibilité laissée aux étudiants de suivre le programme ERASMUS (entre 5 et 10 étudiants par année). Si des cours d'anglais sont dispensés dans la formation, les autres enseignements de la licence sont réalisés en français. La formation accueille des étudiants étrangers (leur nombre n'est pas spécifié).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission est effective pour les trois années. En première année, la capacité d'accueil limite le nombre d'étudiants reçus à 90. L'admission en deuxième année est conditionnée à la validation d'une première année de licence en économie-gestion. Pour les étudiants qui viennent d'une licence autre que la licence Comptabilité-contrôle de l'IAE, l'admission en troisième année est conditionnée par l'obtention du test national (Score IAE-Message). Les étudiants bénéficient de passerelles en première et en deuxième année de licence vers le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) option Gestion des entreprises et des administrations ainsi que vers d'autres licences de l'université de Toulouse 1. Les étudiants en difficultés peuvent recourir à un dispositif d'aide à la réussite. En fin de troisième année, un processus d'orientation active est proposé aux étudiants pour les accompagner dans leur choix de master.

Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation repose sur des unités d'enseignement (cours et travaux dirigés). La formation est dispensée en formation initiale. Il est possible de demander une validation des acquis d'expériences. Le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants ayant eu recours à ce dispositif. Un ensemble de service proposé aux étudiants s'appuie sur <i>Google-Apps For Education</i> (gestion des agendas, forum, etc.). De plus, la plateforme <i>IAELink</i> est utilisée. Cette plateforme collaborative aide les étudiants dans leur recherche de stage en leur proposant : l'historique des stages, un annuaire de contacts et d'anciens diplômés et différents documents administratifs (convention de stage, fiche évaluation tuteur etc.).
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées aux étudiants. Les contrôles continus sont organisés au cours du semestre et chaque semestre donne lieu à une série d'examens. Les enseignements sont évalués à 70 % par un contrôle terminal et à 30 % par des contrôles continus (à l'exception de l'enseignement d'anglais qui est évalué à 100 % en contrôle continu). Une seconde session est organisée pour les étudiants n'ayant pas validé leur semestre (les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 8/20 ne peuvent pas se présenter à la seconde session d'examen). Les unités d'enseignement sont validées quand l'étudiant a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20. La répartition des ECTS (European Credits Transfer System) n'est pas complètement proportionnelle au volume horaire. De la même façon, les coefficients entre les matières composant une unité d'enseignements ne sont pas explicités.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de la licence est organisé par le responsable pédagogique du diplôme. Ce dernier peut prendre l'initiative d'organiser des entretiens, individuels ou collectifs, afin d'aider des étudiants qu'il considère en difficulté. La présence de simulation de gestion ou encore la possibilité de mobiliser le service universitaire d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP) sont présentées comme des solutions mais ces dernières s'avèrent peu convaincantes.
Suivi des diplômés	L'Institut d'administration des entreprises réalise une enquête annuelle pour caractériser l'insertion des diplômés. Toutefois, cette enquête ne concerne pas les étudiants de la licence <i>Comptabilité-contrôle</i> , ces derniers décidant de poursuivre leurs études au sein d'un master. Indirectement, le suivi de l'insertion est aussi réalisé par la présence, depuis 1973, d'une association d'anciens étudiants de l'Institut administration des entreprises.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an. Il est composé de membres de l'équipe pédagogique. Les étudiants évaluent, chaque semestre, les enseignements qu'ils suivent en licence. Cette évaluation est portée à la connaissance des enseignants et est discutée au conseil de département. Au niveau de l'Institut d'administration des entreprises, une évaluation externe est réalisée tous les ans en vue de l'obtention et du maintien de la certification de service <i>Qualicert</i> .

# Synthèse de l'évaluation de la formation

#### Points forts:

- Un pilotage de la formation très structuré.
- Le taux de poursuite en aster est excellent.
- Le développement de partenariats avec des entreprises locales et notamment l'ordre des experts comptables régional.
- L'initiation à la recherche en troisième année de licence.

#### Point faible:

• Un seul stage obligatoire au cours de la licence et de surcroit en deuxième année.

#### Conclusions:

La licence mention *Comptabilité-contrôle* permet aux étudiants d'intégrer une formation qui leur propose, dans un premier temps, l'acquisition de connaissances et de compétences généralistes en sciences de gestion, puis, dans un second temps, une spécialisation dans les domaines de la comptabilité et du contrôle de gestion. Le pilotage de la formation, la composition de l'équipe pédagogique ainsi que l'ancrage dans l'environnement local constituent des éléments essentiels de la formation et qui pourraient expliquer, en partie, le fort taux de réussite des étudiants et leur poursuite d'étude au sein d'un master. Le renforcement de la politique de stage (par la mise en place d'un stage obligatoire chaque année) permettrait d'améliorer une formation qui, en l'état, s'avère de grande qualité.

# Observations de l'établissement



L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

